

**MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Le 2 Mars 2015

Session ordinaire du Conseil municipal,
tenue le 2 mars 2015, à 20 h 30,
au bureau municipal, 66 chemin Auckland,
présidée par monsieur le maire Yann Vallières
et à laquelle assistent les conseillers
Marc Bégin, Perry Bell, Audrey Turgeon,
Julie Pouliot et Pierre Blouin.
Lee Brazel a motivé son absence.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe
sont aussi présents.

1 OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la session à 20:30 heures.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-03-01

Il est proposé par ***Pierre Blouin***

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ

3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2015

2015-03-02

Il est proposé par ***Julie Pouliot***

Et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 2015-02-02, ayant été distribué à
l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

5 DEMANDE DES CITOYENS

Alain Marchand demande de réviser les factures d'eau qu'il juge excessive.

Jacques Labranche explique le détail de sa facture concernant le chemin de la Pointe.

M. Rosaire Lapointe dresse ses doléances concernant le crucifix, la prière avant le Conseil et l'heure des séances de travail.

5.1 Ville Bois-des-Fillion

2015-03-03

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence,

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

Et résolu :

De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉⁱ

5.2 Richard E. Langelier – Gaz de schiste

On convient de ne pas donner suite à cette demande.

5.3 Club de patinage East-Angus

On convient de ne pas donner suite à cette demande et d'aviser les deux participants de présenter une demande aux Loisirs de St-Isidore-d'Auckland Inc.

5.4 Ferme des Bois-Jolis

2015-03-04

Considérant la demande que présente la Ferme des Bois-Jolis auprès de la CPTAQ;

Considérant que les élus ont pris connaissance de cette demande qui consiste à morceler son entreprise agricole afin de créer une érablière et un boisé d'une superficie d'environ 100 acres et une exploitation d'élevage;

Considérant que les nouvelles entités seraient économiquement viables;

Il est proposé par **Marc Bégin**

Et résolu que le Conseil appuie la demande que présente la Ferme des Bois-Jolis auprès de la CPTAQ concernant les lots 19-a, 19-b et 19-c du Rang 1 du Canton de Clifton.

ADOPTÉⁱⁱ

5.5 Virage Santé mentale

On convient de ne pas donner suite à cette demande.

5.6 Jeux du Québec

On convient de ne pas donner suite à cette demande et d'aviser les deux participants de présenter une demande aux Loisirs de St-Isidore-d'Auckland Inc.

5.7 Une Pensée pour Toi

2015-03-05

Il est proposé par **Perry Bell**

Et résolu d'accorder une aide financière de 200\$ à l'organisme «Une Pensée pour Toi»

ADOPTÉⁱⁱⁱ

5.8 Mobilisation Jeunesse

Le maire Yann Vallières se rendra à la Cité-école Louis St-Laurent, le 9 mars, rencontrer les jeunes qui se prépareront à débattre sur des enjeux propres à la MRC afin de faire des recommandations au conseil des maires .

5.9 Demande du Club Quad

2015-03-06

Considérant la demande que présente le Club Quad Mont-Mégantic afin d'utiliser certaines voies de circulation durant la période hivernale;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

Et résolu d'autoriser le Club quad Mont-Mégantic à utiliser le chemin du Rang 9 depuis le village, le chemin de St-Mathias et la rue du Curé-Mauger,

D'aviser le Club à présenter une demande auprès du MTQ et de la Municipalité de Newport pour l'utilisation de la route 210 puisque ces voies de circulation ne sont pas de la juridiction municipale de St-Isidore-de-Clifton;

D'aviser le Club que cette autorisation est donnée pour la saison d'hiver 2014-2015 seulement et qu'une évaluation sera faite en fin de saison avant d'autoriser la prochaine saison hivernale.

ADOPTÉ^{iv}

5.10 Soutien à l'action bénévole

2015-03-07

Il est proposé par **Perry Bell**

Et résolu d'appuyer la demande que présente La Fraternité de l'Âge d'or de Saint-Isidore-de-Clifton dans le cadre du programme Soutien à l'action bénévole et s'engage à subventionner l'organisme pour un montant de 250\$.

ADOPTÉ^v

5.11 Polyvalente Louis-St-Laurent

On convient de ne pas donner suite à cette demande.

5.12 Loisirs de St-Mathias

2015-03-08

Il est proposé par **Marc Bégin**

Et résolu d'accorder une aide financière de 500\$ à l'organisme Les Loisirs de St-Mathias.

ADOPTÉ^{vi}

6 RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente le bilan de ses activités du mois de février :

2 février : rencontre loisirs Haut-St-François

4 février : développement durable à East-Angus

5 février : HSF en forme

9, 16 et 23 février : rencontre employés municipaux

11 février : Loisirs HSF

12 février : comité bibliothèque

13 février : rencontre David Leslie

16 février : conférence téléphonique Ministre de l'Environnement

18 février : rencontre UPAC et conseil de la MRC

24 février : comité d'achat avec municipalité de Saint-Malo

25 février : rencontre club Quad Mont-Mégantic

6.1 Représentations

Marc Bégin, a assisté au carnaval de St-Mathias le 14 février et annonce la tenue d'un gala folklorique le 9 mars 2015.

Perry Bell parle du projet de clôture pour accès dépôt matières recyclables près du garage municipal.

Julie Pouliot a participé à la rencontre le 12 février à l'école des Trois Cantons pour en faire la promotion.

6.2 Développement social et économique

Denyse Saint-Pierre présente le dossier assurance des administrateurs du comité Saint-Isidore-de-Clifton en Action et de l'enquête auprès des jeunes de la Municipalité.

6.2.1 Assurances de SICA

Dossier remis au mois prochain.

6.3 Nomination au comité loisir de la MRC

2014-03-09

Il est proposé par **Julie Pouliot**

Et résolu de nommer Audrey Turgeon et la présidence des Loisirs de Saint-Isidore-d'Auckland Inc comme délégués de la municipalité auprès du comité loisir de la MRC.

ADOPTÉ^{vii}

6.4 Charte des saines habitudes de vie

2015-03-10

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

Et résolu d'adopter la charte des saines habitudes de vie telle qu'ici décrite :

Attendu que HSF en forme est constitué de partenaires issus de plusieurs milieux (santé, scolaire, municipal, communautaire, petite enfance, etc.) engagés autour des saines habitudes de vie des jeunes.

Attendu que HSF en forme entend sensibiliser et mobiliser les organisations du territoire autour d'une charte de principes définissant les valeurs porteuses du développement des jeunes et rappelant le rôle de chacun quant à la mise en place de milieux de vie favorables à l'acquisition de saines habitudes de vie des jeunes et de leur famille.

Attendu que les citoyennes et citoyens élus ont une responsabilité commune de favoriser ensemble la qualité de vie de nos jeunes.

Attendu que les jeunes ont droit à une équité dans l'offre de service en accord avec leurs différences et leurs besoins.

Attendu que la famille est partie prenante de l'engagement local d'un milieu sain et actif.

Attendu que nous devons viser l'équilibre entre les besoins individuels et collectifs pour faciliter le bien commun de tous.

Attendu que les communautés et les organisations s'engagent à agir ensemble, avec les partenaires du milieu, pour agir sur les saines habitudes de vie.

Attendu que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton est engagée dans une démarche de développement durable.

ENGAGEMENTS

Parce que les saines habitudes de vie contribuent à la santé de chacun, il est de notre engagement de les faciliter et de les promouvoir et ce en lien avec notre plan de développement stratégique 2014-2020 qui est de faire de SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON « un village à notre image », dynamique, attractif, autonome, écologique et solidaire. Concrètement, nous nous engageons au développement et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie actif chez les jeunes et pour toute la communauté en :

Favorisant les décisions, autant que possible, qui tiennent compte d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation;

Offrir des choix sains et des aliments santé lors des événements et des activités organisées et/ou commandités par la municipalité;

Implanter des jardins d'arbres comestibles, des plates bandes comestibles;

Aménager des traverses de piétons sécuritaires, des parcs et des espaces verts adaptés aux besoins des jeunes et des familles et des aînés;

Soutenir le programme « École des Trois Cantons, une école saine et en action » qui permet l'intégration dans le programme régulier de cours de cuisine et de sensibilisation à la saine alimentation auprès de nos enfants.

Favorisant l'accessibilité à des activités physiques et à des lieux indépendamment de la condition sociale, économique et socioculturelle des jeunes et de leur famille;

Développer l'offre de service en loisir pour tous les groupes d'âges;

Aménager un endroit spécifique pour les enfants de 5 ans et moins avec des équipements fixes;

Aménager un circuit de sentiers villageois;

Mettre des actions en lien avec le projet Mon école, à pied, à vélo ville active (Vélo Québec);

Former un club de marche pour faciliter l'accessibilité à des sentiers pédestres;

Établir une politique de prix d'accès aux activités et favoriser la gratuité pour l'utilisation des équipements municipaux qui favorisent les familles et la population;

Adapter les horaires des loisirs aux besoins des familles et de la population;

Création d'ententes pour rendre accessible les activités physiques et sportives aux jeunes défavorisés;

Soutenir le programme « École des Trois Cantons, une école saine et en action » qui permet l'intégration dans le programme régulier de cours de danse et de sport d'équipe auprès de nos enfants.

Favorisant le renforcement du partenariat avec divers organismes en participant et en facilitant le développement d'actions en lien avec les saines habitudes de vie.

Soutien du HSF en forme dans les initiatives de la municipalité en lien avec les saines habitudes de vie. Rayonnement social et culturel des parcs et espaces verts en y implantant des infrastructures relatant l'histoire et favorisant la culture de plantes comestibles;

Maintenir des partenariats avec les organismes communautaires afin de promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population.

ADOPTÉ^{viii}

7. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

7.1 Administration

Le directeur général commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 28 février 2015.

7.1.1 Entretien des bâtiments

Le directeur informe les élus que le service de thermographie infrarouge de la MMQ a procédé à une inspection de toutes les propriétés municipales le 17 février 2015.

7.1.2 Reddition compte TECQ

2015-03-12

Considérant la reddition du comptes effectuée par Potvin, Pellerin, Gagnon dans le cadre du programme TECQ no dossier 941012;

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu que les travaux effectués dans le cadre de ce programme au montant de 572 976\$ en priorité 3 attestent l'objet de la demande de subvention.

ADOPTÉ^{ix}

7.1.3 Addenda des assurances

Le directeur indique aux élus qu'un addenda aux assurances de la municipalité est ajouté afin de protéger les bâtiments et les activités du camping et de la patinoire au coût de 588\$.^x

7.2 Sécurité publique

Pierre Blouin a assisté au comité achat incendie avec la municipalité de Saint-Malo. La MRC de Coaticook demande de vérifier les bornes sèches de St-Malo. Aucune ne fonctionne.

7.2.1 Achat d'équipement de décarcération

2015-03-13

Il est proposé par Perry Bell

Et résolu d'acheter des équipements de désincarcération du CSE Incendie et Sécurité au coût de 22 746,79\$

ADOPTÉ

7.3 Voirie municipale

Le directeur fait état des principaux travaux de voirie effectués en février.

Vente du camion WS 1997

2015-03-11

Suite à la publication de vente du camion Western Star 1997 sur le réseau internet, seulement 2 demandes d'information ont été soumises à la municipalité;

Deux citoyens se sont montrés intéressés à l'acquisition du camion et l'offre de Serge Bisson est la plus intéressante;

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu de vendre le camion Western Star 1997 à Serge Bisson au prix de 5 000\$ avec l'aile de côté et la benne-dompeuse usagée.

ADOPTÉ^{xi}

7.3.1 Construction du garage municipal

Le maire et le directeur ont rencontré l'architecte David Leslie le 13 février 2015.

7.3.2 Abat-poussière

Le dossier est reporté au 13 avril 2015

7.4 Dossier arsenic

2015-03-15

Considérant l'évolution du dossier telle que présentée par Laforest Nova Aqua;

Il est proposé par *Marc Bégin*

Et résolu d'accepter l'offre de service 3064 qui couvre l'ensemble des travaux à réaliser pour le forage d'un puits d'essai de 8 pouces de diamètre à l'emplacement du dernier forage exploratoire SIC/FE-2-15 localisé à proximité du puits municipal. Ces travaux incluent aussi la réalisation d'un essai de pompage par paliers ainsi qu'un essai de pompage de très longue durée (1 mois), et finalement la rédaction d'un rapport hydrogéologique pour un montant de 21 678,50\$.

ADOPTÉ^{xii}

7.5 Environnement

Une mise-à-jour du Programme de gestion des matières résiduelles du Ministère du développement durable.

7.5.1 Gestion sécuritaire de l'amiante

Environnement S-Air a visité les bâtiments et déposé son rapport sur la gestion sécuritaire de l'amiante.^{xiii}

7.5.2 Formation EcoFlo

2015-03-16

Il est proposé par **Perry Bell**

Et résolu d'autoriser l'inspecteur en environnement à assister à la présentation offerte par Premier Tech sur le système de traitement des eaux usées EcoFlo à Sherbrooke le 19 mars 2015 et que les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉ

8 ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2015-03-17

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 142 885,80\$ en référence aux chèques nos 201500101 à 201500173 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 98-03 totalisent 67 027,08\$.

ADOPTÉ^{xiv}

9 CORRESPONDANCE

2015-03-18

Il est proposé par **Pierre Blouin**

Et résolu de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉ

10 DIVERS

Marc Bégin suggère d'ajouter plus de contexte autour des résolutions afin que les citoyens puissent être mieux informés.

11 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Pas de question du public, suite à la demande du maire avant l'annonce de la période de huis-clos. Le public se retire.

LES ÉLUS DÉLIBÈRENT EN COMITÉ PRIVÉ DES DEUX SUJETS SUIVANTS

Il n'y a pas de période de huis clos décrétée puisqu'il n'y a plus d'assistance.

10.1 Demande de Alain Marchand et Maryse Bolduc

2015-03-19

Considérant la demande présentée par Alain Marchand durant la période de questions afin de réviser le tarif au compteur d'eau des années antérieures à 2014;

Considérant que les élus jugent que les consommations de 436 m³ en 2009, 413 m³ en 2010 et de 496 m³ en 2011 ne sont pas excessives, en tenant compte des besoins de la famille, du restaurant et des animaux;

Considérant que le compteur qui a affiché une lecture de 657 mètres cubes de consommation pour l'an 2011 a été remplacé;

Considérant que le second compteur de remplacement qui a affiché une consommation calculée pour l'année 2012 de 654 mètres cubes a été vérifié chez Compteur Lecomte Ltée et déclaré en bon état et a aussi été remplacé;

Considérant que suite aux représentations des plaignants, les crédits suivants ont été appliqués :

93,24 \$ en 2012 pour le tarif d'aqueduc;

412,10 \$ en 2012 pour le tarif d'égout en calculant une moyenne annuelle;

337,76 \$ en 2013 pour le tarif d'égout considérant que l'eau perdue n'a pas été traitée à l'usine de traitement des eaux usées

222,19 \$ en frais d'intérêts en 2013;

Il est proposé par **Yann Vallières**

Et résolu qu'il n'y ait pas d'autre ajustement puisque les conseillers jugent que les crédits accordés sont suffisants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ^{xv}

10.2 Demande de Jacques Labranche

2015-03-20

Considérant que le chemin de la Pointe a été fermé à l'entretien et que les usagés qui empruntent cette voie de circulation le font à leur risque et ce depuis l'adoption du règlement 88 en 1955;

Considérant la résolution adoptée à cet effet le 16 juin 2014 portant le numéro 2014-06-26;

Il est proposé par Yann Vallières

Et résolu de ne pas payer la facture au montant de 3736,69\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ^{xvi}

12 CLÔTURE DE LA SESSION.

2015-03-21

Il est proposé par *Yann Vallières*

de clore la présente session à 23 :20 heures, l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier

| | |
|------|---|
| i | Résolution expédiée le 2015-03-04 |
| ii | Résolution et dossier expédiés à la CPTAQ le 2015-03-04 |
| iii | Chèque fait le 2015-03-04 |
| iv | Résolution expédiée le 2015-03-04 |
| v | Résolution donnée à Denyse Saint-Pierre le 2015-03-04 |
| vi | Chèque fait le 2015-03-04 |
| vii | Résolution expédiée le 2015-03-04 |
| viii | Politique affichée sur page WEB municipale |
| ix | Résolution jointe au site PGMR (MAMROT) le 2015-03-04 |
| x | Paieement fait le 2015-03-03 |
| xi | Paieement reçu le 2015-03-03 |
| xii | Résolution et mandat expédiés le 2015-03-04 |
| xiii | Classement virtuel 709-100 |
| xiv | Chèques postés le 2015-03-04 |
| xv | Résolution expédiée le 2015-03-04 |
| xvi | Résolution expédiée le 2015-03-04 |